

Page du lecteur

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **39 (1982)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Ecrivez-nous!

Avez-vous une remarque à faire au sujet de la revue? Ecrivez-nous! Quelque chose à suggérer? Nous en serons heureux! Avez-vous un problème touchant à un aspect quelconque du sport que vous pratiquez et pensez-vous que nous puissions vous aider à le résoudre? Faites-nous en part! S'il présente un intérêt de portée suffisamment générale, nous vous répondrons: par ma plume ou par celle d'un spécialiste si la question est trop spécifique (Y. J.)

Les jeunes encore!

Charles Schüpbach
Serroue
2205 Montmollin

Depuis une année, je suis moniteur de jeunes gymnastes de 7 à 15 ans. Contrairement à la mode actuelle, je ne suis pas un partisan de la spécialisation pour les enfants. L'entraînement est basé sur les différentes disciplines athlétiques (2 fois 1 h. 30 par semaine).

Je constate qu'une minorité d'enfants doués arrivent à assimiler la coordination des mouvements techniques et que la majorité éprouvent de sérieuses difficultés.

Auriez-vous la possibilité de me donner votre point de vue sur les questions suivantes:

A partir de quel âge est-il concevable d'enseigner des disciplines techniques telles que le saut en hauteur (Fosbury) et le jet du poids (O'Brien)?

Pour certains jeunes, la motivation pour l'apprentissage des techniques mentionnées dans les manuels est souvent atténuée par le fait qu'ils obtiennent de meilleurs résultats avec une méthode moins scientifique. Quelle position faut-il prendre, face à cette tendance générale?

Nous avons participé à 4 concours athlétiques au printemps 1982 et j'ai constaté que les classes d'âges et les barèmes sont différents pour chaque organisateur.

Pensez-vous qu'une campagne pour un système uniforme serait utile?

Réponse

Si vous avez lu les articles de Jean-François Pahud et la dernière étude d'Ernst Strähl, parue dans le numéro 8 de JEUNESSE ET SPORT sous le titre de «Les enfants sont plus que de petits adultes», vous admettez ne pas être le seul à défendre une théorie qui équivaut à une règle

d'or: pas de spécialisation à outrance avant la puberté et, après même, élargissement suffisant de l'éventail des connaissances permettant à chacun de choisir librement, par la suite, le sport qui lui «plaît» vraiment.

Je vais maintenant tenter de répondre à vos questions:

a) *L'apprentissage des disciplines techniques doit débiter très tôt, justement pour que la coordination des mouvements soit plus facile à assimiler. Mais il doit être intégré dans une «éducation physique et sportive» globale qui tienne compte des aspects physiologiques et psychologiques de l'âge. L'enseignement du saut en hauteur ou du lancer de poids (très léger) à un enfant de 8 ou 10 ans selon les critères appliqués par les athlètes spécialisés est voué à l'échec, parce que le «jeu» en est absent. Or, pour l'enfant, un sport qui n'est pas un jeu quitte le domaine du sport pour devenir travail. Il l'admettra donc tout au plus à l'école, mais pas pendant son temps de loisir. Il me semble que les bases de l'athlétisme – comme celles d'autres spécialités – telles qu'elles sont proposées par les programmes d'éducation physique à l'école*

sont fort bien conçues. Le travail du moniteur de club est de les compléter au mieux, en affinant sans avoir l'air d'y toucher certains détails qui vont amener le jeune progressivement au seuil de la spécialisation et ceci en dehors des affres de la contrainte, presque même sans qu'il s'en rende compte. A mon avis, la spécialisation technique ne devrait pas débiter avant l'âge de 16 ans. Hélas, on sait que dans certains sports, à 16 ans, on est «vieux»! L'exploitation du corps, au détriment de la personnalité est alors une tentation bien grande à laquelle peu de responsables savent résister.

b) *Je ne crois pas qu'il y ait, en quoi que ce soit, «une» méthode idéale. La meilleure est celle qui s'adapte le mieux à l'individu concerné. C'est le cas en course à pied, c'est certainement vrai aussi dans d'autres spécialités. L'essentiel est de toujours bien connaître les proportions à appliquer et de respecter les dosages quantité – qualité!*

c) *Votre remarque au sujet des barèmes me surprend. Je souhaiterais que vous me donniez des exemples précis de ces différences et je vous répondrai alors de façon plus explicite. ■*

